

**Hydraulique Douce**  
**Convention de Délégation de Maitrise d'Ouvrage du Plan de Gestion des ouvrages**  
**d'hydraulique douce de la Communauté de communes du Ternois sur les vallées de la**  
**Canche, de l'Authie et de la Lys**

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcésa)

-----  
Réunion du 3 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois Juin à dix-sept heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 23 Mai 2019.

**Etaient présents** : Monsieur Marcel LECLERCQ et Monsieur Freddy BLOQUET, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Philippe LEJOSNE et Monsieur Bernard BAYOT, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER et Monsieur Hubert DOUAY délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; Madame Pierrette DUEZ, déléguée représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Nicolas PICHONNIER, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois.

**Absents excusés** : Monsieur Marc RICART et Monsieur Henri BOITEL délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Lucien BONVOISIN et Monsieur Daniel FASQUELLE délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois.

**Autres membres présents** : Monsieur Bruno COUSEIN Président de la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois, Monsieur Gérard LHEUREUX représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre, Monsieur Jean-Charles BRUYELLE représentant la Commission Locale de l'Eau.

**Nombre de délégués en exercice : 14**

**Nombre de délégués présents : 9**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 9**

- Titulaires : 8

- Suppléants : 1

**Nombre de délégués absents représentés : 1**

Monsieur Daniel FASQUELLE donne pouvoir à Monsieur Hubert DOUAY

La Communauté de communes du Ternois souhaite confier l'entretien des ouvrages d'hydraulique douce implantés sur son territoire au Symcèa. A ce titre, deux délibérations ont été prises par le conseil communautaire (17 octobre 2018 et 7 mars 2019) validant un transfert de cette mission dans le cadre des nouveaux statuts du Symcèa et de son extension au bassin Authie. Cette évolution n'étant pas effective à ce jour et le démarrage de cette opération étant prévu à partir de juillet 2019, il est proposé de débiter la mission selon une délégation de maîtrise d'ouvrage pour une durée d'une année dans l'attente de la validation des nouveaux statuts. Dans ce cadre, et compte-tenu de la prévision d'un transfert d'un agent de Ternois Com, une convention de mise à disposition sera établie entre le Symcèa et Ternois Com pour la durée de six mois (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2019). Le transfert de l'agent consécutif au transfert de la compétence sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le projet concerne l'entretien des ouvrages (fascines et haies) réalisées ces dernières années sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Ternois Com.

<b>Synthèse des ouvrages existants à entretenir sur Ternois Com au 28 janvier 2019</b>					
Haies		Fascines		Total	
nb	ml	nb	ml	nb	ml
141	16993	436	9861	577	26854

Un Plan de gestion prévoyait l'entretien des ouvrages sur 3 années.

La présente convention concerne uniquement la première phase du Plan de Gestion, du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020.

Durant la première année du plan de gestion, il est prévu de recourir à 1 ETP sur l'ensemble de l'année, et à un saisonnier pour une période de 6 mois.

Ces agents travailleront de concert avec l'équipe en charge de la mise en œuvre du plan de gestion des ouvrages d'hydraulique douce de 7 Vallées Comm.

Les dépenses prévisionnelles sont les suivantes :

<b>Dépenses prévisionnelles plan de gestion Ternois Com (1/7/19 au 30/6/2020)</b>		
Nature des dépenses		Année 1 : 1/7/19 au 30/6/2020
Dépenses liées au personnel	2 ETP	60 000,00
	Frais de structure/fonctionnement	6 000,00
	Charges d'encadrement	2 562,00
	<b>TOTAL I</b>	<b>68 562,00</b>
Dépenses d'investissement	Véhicule	10 000,00
	Equipement Matériel (débroussailleuse, tronçonneuse...)	2 000,00
	<b>TOTAL II</b>	<b>12 000,00</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>80 562,00</b>

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>Plan de financement prévisionnel</b>	
	<u>1/7/19 au 30/6/2020</u>
Linéaire entretenus (m)	26854
Dépenses prévisionnelles (en euros TTC)	80 562,00
Cofinancement Agence de l'Eau sur une base de 3 euros HT	80 562,00
Cofinancement Agence de l'Eau sur une base de 3 euros HT	100%
Reste à charge Ternois Com prévisionnel	0

Il est proposé aux membres du conseil, d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage ainsi que la convention de mise à disposition de l'agent.

**Décision modificative BP 2019**

**Dépenses fonctionnement**

Main d'œuvre et charge de fonctionnement :

64131-831-opération 86 : 60 000€

60622-831-86 : 3 000€

60632-831-86 : 3 000€

60636-831-86 : 562€

61551-831-86 : 500€

6475-831-86 : 500€

6135-831-86 : 1 000€

**Dépenses investissement :**

2182-831-86 : 10 000€

2188-831-86 : 2 000€

**Recettes Fonctionnement**

7478-831-86 : 68 562€

**Recettes Investissement**

1318-831-86 : 12 000€

**VOTE DE L'ASSEMBLEE: Délibération adoptée à l'unanimité**

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Prefecture le 05/06/2019 et de la publication et de l'affichage le 18/06/2019



REÇU LE

11 JUIN 2019

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL  
Président du SYMCEA  
Agir ensemble pour la Cote et ses affluents



[Faint header text]	
[Faint text]	[Faint text]

[Faint paragraph of text]

[Faint section header]

[Faint text block]

[Faint text line]

[Faint text line]

[Faint text block]

[Faint text block]

## Mise en place d'une ligne de trésorerie

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président  
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcées)

-----  
**Réunion du 3 juin 2019**  
-----

L'an deux mille dix-neuf, le trois Juin à dix-sept heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 23 Mai 2019.

**Etaient présents** : Monsieur Marcel LECLERCQ et Monsieur Freddy BLOQUET, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Philippe LEJOSNE et Monsieur Bernard BAYOT, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER et Monsieur Hubert DOUAY délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; Madame Pierrette DUEZ, déléguée représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Nicolas PICHONNIER, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois.

**Absents excusés** : Monsieur Marc RICART et Monsieur Henri BOITEL délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Lucien BONVOISIN et Monsieur Daniel FASQUELLE délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois.

Autres membres présents : Monsieur Bruno COUSEIN Président de la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois, Monsieur Gérard LHEUREUX représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre, Monsieur Jean-Charles BRUYELLE représentant la Commission Locale de l'Eau.

**Nombre de délégués en exercice : 14**

**Nombre de délégués présents : 9**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 9**

- Titulaires : 8
- Suppléants : 1

**Nombre de délégués absents représentés : 1**

Monsieur Daniel FASQUELLE donne pouvoir à Monsieur Hubert DOUAY

---

Au titre de ces différentes missions et compétences, le Symcées conduit des opérations et travaux avec des budgets conséquents. Ces projets sont souvent financés à hauteur de 80 ou 100 % grâce à l'intervention des partenaires institutionnels (Agence de l'Eau, Région Hauts de France, Fonds européens...) et aux participations locales (communes, propriétaires privés).

La bonne réalisation de ces programmes requière une trésorerie suffisante hors les délais de versement des subventions sont souvent allongés et induisant une répercussion inévitable pour le règlement des prestataires.

Le Symcéa est engagé depuis 2018 dans un programme ambitieux de restauration de la continuité écologique pour 13 ouvrages du bassin versant. Les travaux vont s'échelonner sur 4 années. A ceux-ci, d'autres projets vont être conduits et nécessitent une trésorerie pour l'avance des fonds dans l'attente du versement des subventions.

Une étude a été conduite auprès des organismes bancaires. Sur la base des justifications des conventions signées avec les partenaires, le Symcéa peut se voir attribuer une ligne de trésorerie d'un montant maximal de 1 million d'euros. Le déblocage de cette trésorerie s'effectuera progressivement au regard de l'avancement des opérations et le remboursement sera effectué dès que les subventions seront perçues.

Il est proposé d'autoriser le Président à signer cette ligne de trésorerie pour un montant maximal d'un million d'euros. Le Président rendra compte régulièrement du suivi de cette ligne aux membres du conseil.

**VOTE DE L'ASSEMBLEE: Délibération adoptée à l'unanimité**

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 05/06/2019 et de la publication et de l'affichage le 08/06/2019

Bruno ROUSSEL  
Président du SYMCEA

**Symcéa**  
Agir ensemble pour le Canche et ses affluents



**REÇU LE**

11 JUN 2019

SOUS-PREFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER